
Paris, le 24 mai 2007

Tous propriétaires ?

Les intérêts d'emprunts immobiliers pourront être déduits des impôts :

« La mesure annoncée par le candidat Sarkozy, et confirmée par Eric Woerth, Ministre du budget, devrait doper les ventes et redynamiser un marché de l'immobilier dont on avait noté le ralentissement depuis quelques mois » indique Joël Boumendil, Cofondateur et porte-parole d'ACE.

Toutefois, des questions importantes demeurent en suspend :

En premier lieu, la mesure sera-t-elle réservée aux *primo-accédants* ou concernera-t-elle aussi les secondes acquisitions?

« Un ménage qui revend sa résidence principale pour acheter plus grand pourra-t-il prétendre déduire les intérêts du nouvel emprunt souscrit ? En l'état des informations dont nous disposons, nous ne pouvons apporter de réponse précise sur ce point aux candidats acquéreurs » précise Joël Boumendil.

Il est question, par ailleurs, d'un *crédit d'impôts limité dans le temps* : ce crédit d'impôt sera-t-il destiné aussi aux personnes non-imposables ? durant quelle période s'appliquera-t-il ?

ACE attend avec impatience les précisions qui devraient être apportées sur ces points dans les prochains jours puisqu'il est question de présenter le texte au Conseil des Ministres avant les législatives.

Né en 1995, le courtier en prêt immobilier spécialiste du taux fixe ACE, est le n° 2 du secteur.

Disponibles du lundi au samedi, de 9h à 20h, les 300 collaborateurs des 30 agences ACE proposent un service « gagnant » : obtenir le prêt le mieux adapté aux profils de leurs clients. Ils recherchent à la fois le taux le plus bas, les meilleures assurances et les garanties les moins chères.

Formés aux prêts immobiliers, ils interviennent depuis l'étude du plan de financement jusqu'à la signature définitive chez le notaire. Chaque année, les conseillers d'ACE reçoivent 11.000 familles, dont 40 % viennent sur la recommandation de clients satisfaits.

ACE a désormais pour objectif d'ouvrir 20 agences supplémentaires dans les deux années à venir.

Conseils et outils de simulation sur : www.acecredit.fr ou n° Azur : 0820 122 644